



Rodez, le mardi 24 septembre 2019

SNUipp-FSU12  
Les corniches de Bourran  
8, rue de Vienne 12000 RODEZ  
Tél : 05/65/78/43/11  
Mail : [snu12@snuipp.fr](mailto:snu12@snuipp.fr)

à Madame la Directrice Académique  
des services de l'Éducation Nationale  
de l'Aveyron.

**Objet : Stage de formation**

Madame la Directrice,

Nous avons l'honneur de vous informer que le SNUipp-FSU12, le SNUipp-FSU 48, le SNUipp-FSU81, le SNUipp15 organisent un stage de formation syndicale à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> degré de l'Aveyron, de Lozère, du Tarn et du Cantal sous l'égide du Centre de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/1995 publié au JO du 10/12/1995).

Ce stage aura lieu à Rodez le mardi 5 novembre de 9h00 à 17h00.

Le thème du stage est : la réforme des retraites.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir mettre en place, dans la mesure du possible, des moyens de remplacement pour cette journée.

Nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de Décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale, « Le bénéfice du congé ne peut être refusé que si les nécessités du fonctionnement du service s'y opposent ». De plus, le décret ne prévoit pas d'acceptation sous réserve de remplacement ou de toute autre condition et précise que « Les décisions qui rejettent des demandes de congé de fonctionnaires doivent être communiquées avec leurs motifs à la commission administrative paritaire au cours de la réunion qui suit l'intervention de ces décisions. »

Croyez, Madame la directrice Académique, à mon profond attachement au service public d'éducation et au dialogue social.

Pour le SNUipp-FSU12,  
Les Co-secrétaires départementaux,

Stéphanie Massol

Antoine Cantais